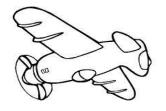
Pétition



- → Contre la nouvelle classification « usage restreint » de l'aérodrome Yvetot
- → Contre la voltige le dimanche

Voici les raisons et motifs de la présente pétition :

- La nouvelle classification de l'aérodrome d'Yvetot-Baons le Comte permet à celui-ci
 - D'augmenter son trafic.
 - De dispenser les formations pratiques sur l'aérodrome : activité très bruyante car nécessitant de multiples décollages et atterrissages et multiples tours de pistes prêt des habitations.
 - o D'autoriser l'usage aux avions non dormants et aux ULM

Ces activités jusqu'à maintenant interdites se feront au détriment de la tranquillité des riverains

- → Nous demandons l'annulation de la classification « usage restreint » attribuée le 24 octobre 2011 pour un retour à la classification « Usage privé » qui est la seule garantie pour notre tranquillité.
- La voltige est une activité extrêmement bruyante et dangereuse. Après plusieurs années, force est de constater que celle-ci est souvent pratiquée en dehors de la zone de voltige et même lorsque la zone de voltige est respectée, l'activité porte atteinte à la tranquillité des habitants pendant plusieurs heures les week-ends notamment le dimanche.
- → Nous demandons au préfet de limiter par arrêté préfectoral cette pratique à quelques heures le samedi et de l'interdire les dimanches et jours fériés.

Nom et Prénom	Adresse	Signature